



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

CE MULTI-ENTREPRISES, dont le siège social est sis 29 avenue du Général Leclerc, 87100 LIMOGES, enregistrée sous le numéro SIREN 801 649 971, représentée par sa gérante Madame Catherine Thouin.

ci-après dénommée **CE Multi-Entreprises**

Et la société :

Raison sociale :

N° d'immatriculation RM/RCS :

dont le siège social est situé :

représentée par : en sa qualité de

téléphone : mobile :

adresse mail :

agissant en vertu des pouvoirs qu'il/elle détient,

ci-après dénommée **Le Partenaire**
d'autre part.

La présente convention est établie entre **CE Multi-Entreprises** et **le Partenaire** signataire afin de proposer aux salariés affiliés au CE MULTI-ENTREPRISES une offre spécifique.

♦ **Le Partenaire** s'engage à faire bénéficier les détenteurs de la carte **Club CEME**, et leurs ayant droits, des avantages et offres décrits dans la présente convention (page 2).

♦ **Le Partenaire** doit impérativement informer par écrit, courrier postal ou électronique, **CE Multi-Entreprises** de tout changement le concernant ainsi que de toute modification de l'offre relative à la présente convention. **Le Partenaire** est seul responsable de sa politique commerciale, la responsabilité de **CE Multi-Entreprises** ne pourra en aucun cas être retenue.

- ◆ **CE Multi-Entreprises** se réserve le droit de refuser un partenariat sans avoir à se justifier d'aucune façon.
- ◆ **Le Partenaire** s'engage à apposer de façon visible la vitrophanie qui lui sera fournie afin d'être identifié par les affiliés au **CE Multi-Entreprises** et à faire apparaître le logo de **CE Multi-Entreprises** sur son site web avec un lien renvoyant sur le site de **CE Multi-Entreprises**.
- ◆ **CE Multi-Entreprises** s'engage, une fois le partenariat validé, à diffuser gratuitement l'offre du **Partenaire** sur sa plateforme internet (cf ci-dessous) et à promouvoir gratuitement le partenariat via les réseaux sociaux et la lettre d'information mensuelle à destination des salariés affiliés.



PARTAGER ! f t g+



Enseigne commerciale

Adresse(s) - CP, Ville(s) :

indiquer tous les magasins acceptant la carte Club CEME

Téléphone

Site web ou page facebook

Réduction de X %

Non cumulable avec d'autres offres **ou** réduction ou Cumulable avec d'autres offres ou réduction (*rayez la mention inutile*)

Toutes les informations sont de l'entière responsabilité du Partenaire.
Il convient donc de remplir précisément les différentes rubriques.

Enseigne commerciale :

Adresse(s), CP, Ville(s) :

Site web ou Page facebook :

Descriptif de l'offre :

- ⇒ N'oubliez pas de nous envoyer votre logo à l'adresse mail : contact@ce-multi-entreprises.com
- ⇒ Vous pouvez également joindre jusqu'à 3 visuels

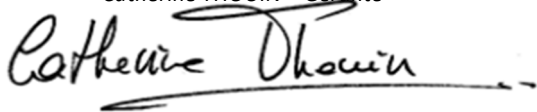
◆ Le partenariat est reconduit tacitement chaque année au 1^{er} janvier.
Chacune des deux parties peut mettre fin à tout moment à la présente convention par simple courrier postal ou électronique sans avoir à justifier sa décision.

En cas de litige seul le Tribunal de Commerce de Limoges est compétent, une solution amiable sera toutefois privilégiée.

Fait à Limoges, le

Convention de partenariat comportant 3 pages.

Pour CE Multi-Entreprises
Catherine THOUIN – Gérante



Pour LE PARTENAIRE
(Cachet commercial et signature)